



VENDRE VOTRE MAISON MOBILE

Marches à suivre

1. CONTRAT DE VENTE

Utilisez notre contrat type pour conclure votre entente avec les acheteurs. N'oubliez pas d'utiliser un **Stylo Bleu** pour avoir un meilleur contraste de couleurs et pour valider une copie originale. Faire deux copies originales (une pour les vendeurs et une pour les acheteurs.

Une fois signé, le dépôt peut être acquitté par les acheteurs et encaissé par les vendeurs.

2. APPLICATION À LA RÉSIDENCE

Les acheteurs doivent remplir et retourner le formulaire d'application à la résidence et une copie du contrat de vente au bureau en incluant un chèque non remboursable de \$100.00 US pour frais administratifs. Le chèque doit-être libellé à Pine Tree Park Co-op, inc.

Adresse :
Pine Tree Park & Marina
430 Hibiscus Drive
Deerfield Beach, Fl
33442

T 954.421.2852
Courriel : pinetreeparkcommunity@gmail.com
Site internet : pinetreeparkflorida.com

Pour accélérer le processus d'approbation:

Les acheteurs peuvent envoyer leur formulaire, la copie du contrat de vente dûment rempli et signé par courriel à : **pinetreeparkcommunity@gmail.com** incluant **une photocopie de leur chèque libellé à Pine Tree Park Co-op ,inc.** et par la suite poster le chèque au bureau à l'adresse ci-haut mentionnée.

3. RÉPONSE DES RÉSULTATS D'APPROBATION

Les résultats seront envoyés par courriel en même temps aux vendeurs et aux acheteurs.

4. CERTIFICATS DE TITRE DE LA MAISON

Les vendeurs doivent s'assurer d'avoir en leur possession les titres originaux de la maison. À savoir qu'une maison simple détient un certificat de titre et une maison double détient deux certificats de titres.

Vous avez égaré vos certificats de titres ?

Veillez remplir le formulaire de demande d'un duplicata de titres ainsi que la procuration limitée. Des frais de 110.00\$ US s'appliquent et devront être acquittés par les vendeurs. Le chèque devra être libellé à Pine Tree Park Co-op, inc.

5. PAIEMENT FINAL ET COMPLET DE L'ACHAT DE LA MAISON

Lorsque les acheteurs auront acquitté leur paiement final, les vendeurs devront signer les titres de la maison et les retourner aux acheteurs. Les acheteurs devront à leur tour signer et retourner les titres au bureau cette fois que par la poste ou en mains propres.

IMPORTANT ! Il faut signer au bon endroit pour ne pas invalider les titres. (voir exemple)

6. REMISE OU ENVOI PAR LA POSTE DES TITRES

Lorsque les acheteurs enverront les titres signés par les deux parties au bureau de Pine Tree Park, ces derniers devront inclure une photocopie des permis de conduire de chacune des personnes qui auront signé les titres dans la section acheteurs ainsi qu'un chèque libellé à Pine Tree Park Co-op, inc. de \$250.00 US pour frais de service, vérification, consultation, coordination et de représentation des acheteurs à l'agence des titres.

Des frais de transferts seront ajoutés suite aux transferts des titres. Le montant est variable et sera déterminé par à part au prix de vente déclaré au bureau des titres. À savoir qu'il y a une taxe de vente de 7% ajouté sur la facture. Ces frais seront facturés aux acheteurs avec facture à l'appui et devront être acquittés sur réception.